

Le mot de la semaine

par James Chéron
maire de Montereau-fault-Yonne
vice-président de la Région Île-de-France

La place Eymard Duverney, futur lieu d'activités économiques

Après l'acquisition du bâtiment latéral de la place Eymard Duverney (face à la mairie) par la ville, les travaux d'aménagement intérieur démarreront au cours du 1^{er} trimestre 2022 et pour une durée de six mois. Bonne nouvelle pour les finances publiques municipales : le coût des travaux (estimé à 300 000 euros) sera quasiment intégralement subventionné par la Région Île-de-France !

Trois espaces sont prévus : deux cellules commerciales en rez-de-chaussée dont l'une devrait pouvoir accueillir une «Maison du terroir» offrant l'opportunité de consommer au plus près les saveurs de nos producteurs locaux et de nos villes jumelées. À l'étage, un tiers-lieu de coworking associé à un «fab lab» (laboratoire de fabrication numérique) d'une surface de 100 m² avec des équipements comme des imprimantes 3D, découpe-laser etc... ouvert à tous les publics, même néophytes, souhaitant tester, innover, expérimenter les projets de conception personnelle et/ou professionnelle. Ce lieu empreint de convivialité sera aussi celui des entrepreneurs locaux et des porteurs de projets d'activité économique.

Ces espaces feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt pour que le plus grand nombre de candidats recherchant des locaux et souhaitant dynamiser cet espace du cœur de ville de Montereau, puisse candidater, en toute transparence, avec le concours de l'Union des Commerçants Monterelais.

Stimuler, dynamiser et promouvoir le cœur de ville tout en accueillant de nouvelles initiatives : telle sera l'ambition et la vitalité de la place Eymard Duverney.

Commerce

Pouvoir d'achat et soutien aux commerces : le retour des chèques promo !

Afin de bien démarrer cette nouvelle année, l'Union des Commerçants Monterelais (UCM) et la Municipalité renouvellent leur opération de chèques promo. **Du 25 janvier au 19 février**, les consommateurs ont ainsi la possibilité d'acheter en ligne des chèques bonifiés à hauteur de 50% par la mairie, à dépenser du 23 février au 30 juin 2022 dans les commerces monterelais partenaires.

MODE OPÉRATOIRE

Pour se les procurer, rendez-vous dès le 25 janvier sur :

montereau-cheques-promo.fr

Sur la page d'accueil, vous retrouverez l'ensemble des commerces partenaires.

• 1 > Sélectionnez le commerce de votre choix.

• 2 > Cliquez sur sa photo pour ouvrir sa fiche commerçant.

• 3 > Indiquez le nombre de chèques promo (pas + de 20 par commerce)



que vous souhaitez acheter chez ce commerçant.

• 4 > Ajoutez votre commande au panier.

• 5 > Renouvelez l'opération si vous souhaitez acheter des chèques promo chez d'autres commerçants.

• 6 > Ouvrez votre panier.

• 7 > Validez et payez votre commande. Le paiement pourra se faire soit via votre compte Paypal, soit via votre carte bancaire.

soit via votre carte bancaire.

• 8 > Vous recevez vos chèques promos «Bonne année 2022» par E-mail dès validation de votre paiement. Il ne vous restera alors plus qu'à venir les dépenser chez les commerces que vous aurez choisis sur présentation de cet E-mail (imprimé ou sur smartphone) et de votre

piece d'identité.

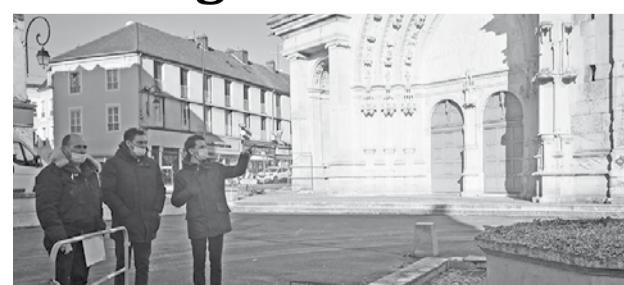
APPEL

Commerçants, si vous n'êtes pas encore inscrits, il est encore temps de le faire. L'UCM et la Ville recensent toutes les enseignes désireuses de participer à cette opération (gratuite pour vous !).

Infos et inscriptions : 06 78 42 71 30

Travaux

Le chantier du parvis de la Collégiale démarre !



Valoriser notre patrimoine. Vendredi 14 janvier, le maire James Chéron et Grégory Pouvesles (élu aux travaux et aux bâtiments) sont venus s'enquérir du bon démarrage du chantier de

réaménagement du parvis de la Collégiale. Des travaux qui devraient s'achever d'ici 3 mois et qui permettront de redonner toute sa noblesse à ce lieu emblématique du centre de notre chère et belle cité.

#StopCovid

L'unité mobile de dépistage de retour sur le parking Rustic

Avec quelque 300 000 cas de coronavirus journaliers et la mise en place des nouveaux protocoles, les laboratoires d'analyses médicales sont pris d'assaut. Afin de les soulager, la Ville fait de nouveau appel à une Unité Mobile de Dépistage Loxamed qui s'installe ce jeudi 20 janvier sur le parking Rustic (à l'arrière de la salle Rustic) pour effectuer des tests RT-PCR. Si vous avez des symptômes inquiétants (fièvre, mal de gorge, mal de tête, toux, courbatures, perte du goût ou de l'odorat) et/ou que vous avez été en contact avec une



personne malade, venez vous y faire tester !

À PARTIR DU 20 JANVIER,
du lundi au samedi (9h-13h et 14h-17h, hors jours fériés)

Parking Rustic

Sans rendez-vous

DU 19 AU 26 JANVIER 2022



Pass sanitaire obligatoire dans les lieux de loisirs et de culture.



Vendredi dernier, la Ville remettait officiellement le chèque annuel des dons collectés au bénéfice de l'association AFM Téléthon. Grâce à votre générosité et votre mobilisation, 1524,34 euros ont été récoltés. Une belle preuve d'engagement et d'unité autour d'une noble cause.

NOS P'TITES INFOS...

Urbanisme

› EXTENSION DU PÉRIMÈTRE D'APPLICATION DU «PERMIS DE LOUER»

La Ville s'est engagée dans la lutte contre l'habitat indigne et insalubre par la mise en place, depuis le 1^{er} janvier 2019, du permis de louer sur une partie de la commune. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif est étendu à la totalité du territoire communal. Il concerne la mise en location de logements par des propriétaires privés.

Tous les renseignements sur le permis de louer (imprimé de demande, pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande d'autorisation, délai d'instruction) peuvent être obtenus sur demande au service urbanisme de la Mairie (tél : 01 64 70 44 52, à l'adresse mail suivante : contact.urbanisme@ville-montereau77.fr), consultables et téléchargeables sur montereau77.fr

› MISE EN PLACE DU «PERMIS DE DIVISER»

Par ailleurs, la Ville met en place une autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un bien immobilier existant, dite «Permis de diviser» sur une partie du territoire communal. Concrètement, depuis le 1^{er} janvier 2022, tout propriétaire d'une maison ou d'un immeuble situé dans le périmètre concerné souhaitant diviser son bien pour créer un ou plusieurs logements supplémentaires, devra disposer d'un permis de diviser et ce, avant tout démarrage de travaux. Il sera délivré par la mairie de Montereau si les futurs logements respectent les conditions de sécurité et de salubrité.

Tous les renseignements sur le permis de diviser (imprimé de demande, périmètre d'application, pièces nécessaires à la constitution du dossier de demande d'autorisation, délai d'instruction) peuvent être obtenus sur demande au service urbanisme de la Mairie (tél : 01 64 70 44 52, à l'adresse mail suivante : contact.urbanisme@ville-montereau77.fr), consultables et téléchargeables sur le site internet de la Ville.

Travaux

L'AGENCE DU CRÉDIT AGRICOLE A FAIT PEAU NEUVE

Après plusieurs mois de travaux, l'agence bancaire située au 1 de la rue de la Pépinière Royale vous accueille désormais dans des locaux rénovés.

Hôtel de Ville - 54, rue Jean Jaurès
Tél. 01 64 70 44 00

Mairie annexe - 3, rue André Thomas
Tél. 01 60 57 21 00

Toute l'info municipale :
montereau77.fr



Directeur de la publication : **Haris MEBARKI**
Rédacteur en chef : **Bertrand LECLAIR**
Rédaction : **Jérôme LEFIER - Fanny DOS SANTOS**
Impression - Distribution : MAIRIE DE MONTEREAU

Tribunes libres

LISTE «EN AVANT MONTEREAU»

Les chèques bonifiés : un dispositif renouvelé pour soutenir nos commerçants et votre pouvoir d'achat !

La Municipalité et l'Union des Commerçants Montereais ont travaillé ensemble pour renouveler l'opération «chèques bonifiés». Le principe est simple : vous achetez 10 euros des chèques qui vous permettent de dépenser 15 euros chez les commerçants partenaires.

Regrettant l'absence d'initiatives de la Communauté de Communes à destination des acteurs économiques locaux alors que c'est pourtant sa compétence, la Municipalité s'engage à nouveau avec un effort important et volontariste pour stimuler la vitalité de nos commerçants Montereais et vous encourager à consommer localement.

Ensemble, dynamisons notre cœur de ville et nos quartiers !

Ertan BELEK, Adjoint au maire délégué au quartier de Surville, aux liens inter quartiers, à la rénovation urbaine et la restructuration du centre ville

Esra IN, Conseillère Municipale déléguée au commerce

LISTE «VIVRE AU CONFLUENT»

Groupe «Montereau Confluence»

LA GOUVERNANCE DU COMITÉ D'ENTRAIDE AUX FAMILLES EN DANGER

Le Comité d'Entraide aux familles (200 bénéficiaires, 30 salariés) est actuellement victime d'une prise de pouvoir par des élus municipaux et des membres du CCAS. Ces 4 personnes, après avoir participé au sabotage de l'Assemblée Générale annuelle de l'association le 22 octobre 2021 en envahissant les locaux avec la participation d'une quarantaine de comparses ont organisé, entre elles, une assemblée générale en bafouant les règles élémentaires juridiques de la vie associative et se sont attribuées les postes essentiels de la gouvernance de l'association. La tenue de cette assemblée a bien évidemment été réalisée sans aucune convocation des autres membres actuels de l'association. Utilisant un compte rendu de cette réunion -pourtant non statutaire-, deux élues municipales ont alors pris le contrôle des comptes bancaires de l'association. Les Dirigeants actuels statutaires, après plus de 10 ans de gestion rigoureuse et de qualité, (confirmée par les audits externes réalisés tout récemment) n'ont donc plus la responsabilité des comptes bancaires, cette situation, si elle devait durer, remet en cause l'existence même de l'association et risquerait de priver la population montereaise d'une aide essentielle. Une procédure est actuellement en cours pour retrouver une gouvernance sereine, conforme aux règles de gestion des associations et en parfaite harmonie avec le personnel de l'association. Nous formons des vœux pour que le dialogue et le respect des membres de cette association fort utile aux anciens triomphe.

Yves JÉGO pour le groupe minoritaire
Montereau Confluence

Humour

Pierre-Emmanuel Barré : la billetterie est ouverte !

Révélé par ses chroniques sur Canal+ et France Inter, Pierre-Emmanuel Barré était parvenu en 2020 à égayer la France avec son «Journal de confinement» : des pastilles vidéo quotidiennes postées depuis un village des Cévennes où l'humoriste avait trouvé refuge le temps que passe la première vague de la pandémie. Comme d'habitude avec lui, tout le monde en prenait pour son grade. Et à l'époque ça faisait du bien tant la période ne prêtait pas à la gaudriole... En septembre 2021, «PEB» comme on l'appelle est revenu avec un nouveau spectacle en forme de conférence sobrement baptisé «Pfff...» (en référence à la probable réaction qu'il imagine de la part de la majorité des spectateurs en sortant de la salle). Derrière son pupitre, en veste de costume cintrée, il avance des réponses improbables à des questions qui le sont tout autant. Écologie, violences policières, égalité des chances... Pierre-Emmanuel Barré ne s'interdit aucun sujet. Avec la finesse qui le caractérise, l'humoriste s'interroge sur le monde qui vient. N'est-ce d'ailleurs pas le propre des artistes en général ?



VENDREDI 18 FÉVRIER À 21H

Salle Rustic

Tarif : 15 euros

Infos-résas : 01 64 70 44 14

Réussite éducative

Ouverture des «clubs langage»

Mettre le pied à l'étrier des plus jeunes pour leur ouvrir un avenir meilleur. Le 3 janvier dernier, la 2^e édition des «Clubs Langage» a débuté dans les 8 écoles maternelles de la commune. Mis en place par la Ville en partenariat avec l'association Coup de Pouce et l'Education Nationale, le dispositif est destiné aux élèves de grande section, petits parleurs et/ou allophones. Ainsi, jusqu'à la fin de l'année scolaire, des enseignants encadrants vont s'attacher à leur donner confiance dans la prise de parole, à développer leurs capacités d'attention, à les aider à intégrer les usages du langage oral demandé par l'école ou encore à les soutenir dans la pratique des passages de l'oral à l'écrit et inversement. Bien évidemment, les parents ont eux aussi



leur rôle à jouer dans ce dispositif puisqu'ils devront notamment soutenir les efforts de leur enfant et participer à quelques séances du club. Bonne réussite à tous !

Hôpital

Le maire réclame des «urgences pédiatriques» à l'ARS

Vendredi 14 janvier, l'hôpital de Montereau recevait la visite d'Amélie Verdier, nouvelle directrice de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France, l'établissement public qui coordonne la politique de santé sur l'ensemble de la région. L'occasion pour cette haute fonctionnaire de prendre le pouls de notre centre hospitalier (situation des services, projets de réhabilitation...) notamment en cette période de pandémie. Mais aussi de recueillir certaines doléances dont celles de notre maire James Chéron : «Nous avons à Montereau un vrai besoin en termes d'urgences pédiatriques. Ici, il y a une forte démographie et pour de nombreuses



familles, il est parfois difficile de se rendre à Fontainebleau pour faire examiner son enfant. Par ailleurs, nous souhaiterions la réouverture perenne des lits de réanimation, fermés en 2015 dans le silence absolu mais provisoirement rouverts dans l'urgence à cause de la Covid». Affaire à suivre...

Association

Le nouveau bureau du comité d'entraide s'est réuni



La gouvernance a changé en novembre 2021, pas l'engagement. Ce lundi 17 janvier, le nouveau bureau du Comité d'Entraide aux Familles validé en préfecture et composé de Paula Camacho (Présidente), Robert Onofrio (vice-Président), Kaoutar Meunier (Trésorière) et Béatrice Corneillan (Secrétaire) s'est réuni en assemblée générale. L'association fondée en 1970 va ainsi pouvoir poursuivre sa principale mission qui consiste à maintenir dans les meilleures conditions possibles des familles, des personnes âgées, convalescentes ou en situation de handicap à leur domicile.

Etat Civil

BIENVENUE AUX ENFANTS NÉS À MONTEREAU

Asel BIÇERLER, née le 4 janvier 2022

Sofia BEDIRA, née le 8 janvier 2022

DÉCÈS

Ingrid KLINGNER, 80 ans

Claude JEAN-MARIE, 63 ans

Josette BOERA épouse FOY, 92 ans

Offre d'emploi

INTERVENANTS RAPE (H/F)

Dans le cadre de son programme visant à lutter contre le décrochage scolaire et à favoriser la réussite des élèves, la Mairie recrute des intervenants qualifiés rémunérés en vacances : étudiants (bac+2 minimum), enseignants en activité ou à la retraite. Il s'agit d'aide aux devoirs et d'activités ludiques et pédagogiques pour les élèves des écoles élémentaires de la Ville (CP au CM2). Périodicité : les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs, durant les périodes scolaires, de 17h15 à 18h15 (obligation d'effectuer 2 journées par semaine minimum).

Merci d'adresser dès maintenant votre candidature (lettre de motivation + CV) à : Monsieur le Maire, 54 rue Jean Jaurès 77130 Montereau ou par mail à : drh@ville-montereau77.fr

Vous avez jusqu'au 31 janvier pour déposer vos documents.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 01 60 57 58 91.

Montereau le 7 sur 7

VOIR, SORTIR, BOUGER...

Vœux à la population À VIVRE SUR FACEBOOK

En raison de la crise sanitaire, le maire et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous sur la page Facebook de la Ville (@villedemontereau) **LUNDI 24 JANVIER 2022 À 19H**. L'occasion notamment de vous présenter les Montereais qui ont marqué l'année précédente et de visiter virtuellement le Majestic, la nouvelle salle de spectacle montereaise. Les noms des artistes qui s'y produiront prochainement vous y seront également présentés.

Atelier d'écriture «LÉ-FÉ PLUME»

L'atelier pour se faire plaisir à travers les mots.

VENDREDI 21 JANVIER (18H-21H30)

JEUDI 27 JANVIER (14H-17H30)

Halle Nodet (1^{er} étage) - entrée libre

Plus d'infos : nellyneuveille@orange.fr

Médiathèques CONTES POUR LES TOUT-PETITS

«Louyetu ?» (6 mois à 3 ans)

MERCREDI 26 JANVIER - 10H30

Médiathèque Gustave Flaubert

Résas au 01 64 70 38 94

«Histoires à dormir debout» (5 à 8 ans)

MERCREDI 26 JANVIER - 15H30

Médiathèque Alain Peyrefitte

Résas au 01 60 57 21 26

Réussite éducative PARTICIPÉZ AU PROCHAIN THÉÂTRE-FORUM !

Dialogue, partage d'expériences entre parents et enseignants... c'est le retour du théâtre forum «Action parentalité» ! Le dispositif municipal animé par la compagnie Bagan-Bagan s'attaque à la thématique des écrans. Le principe est toujours le même : les comédiens mettent en scène des situations du quotidien des parents/enseignants et engagent dans la foulée le débat dans un cadre convivial et ludique.

VENDREDI 28 JANVIER (20H-22H)

Amphithéâtre de l'accueil de loisirs «Les Rougeaux»

Infos-inscriptions : 01 60 57 58 99

Théâtre «LE LIBERTIN»

Mis en scène par Alain Triquell.

Une folle journée commence pour Denis Diderot constamment dérangé dans ses entreprises, qu'elles soient de séduction ou de philosophie...

VENDREDI 28 JANVIER - 20H30

Conservatoire - Tarif : 5 euros

Infos-résas : 01 60 74 74 32

Événement LA 6^e NUIT DE LA LECTURE EST REPORTEE

Toujours à cause de la situation épidémique, la Nuit de la Lecture, qui devait se tenir les 21 et 22 janvier à la médiathèque Gustave Flaubert, est reportée à une date ultérieure.

Population RECENSEMENT 2022

Peut-être faites-vous partie des quelque 740 foyers sélectionnés pour participer au recensement 2022 qui va se dérouler du 20 janvier au 26 février. Une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr vous sera remise. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne disposez pas d'Internet, vous pourrez également répondre sur papier.

Vie scolaire INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE DU SACRÉ COEUR

L'école privée du Sacré Coeur, qui accueille les élèves de la petite section au CM2, prépare déjà sa prochaine rentrée. Les inscriptions seront bientôt ouvertes, et vous pouvez d'ores et déjà remplir le formulaire de pré-inscription sur le site www.ecole-sacre-coeur.com. Pour tous renseignements, contacter Mme Angélique Zajac-Pelligrino, chef d'établissement, au 01 64 70 82 48.

Service public

LE SERVICE DE L'ÉTAT CIVIL SUR RENDEZ-VOUS

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire et afin de préserver la santé et la sécurité des administrés et des agents du service public, l'accueil du public au service municipal de l'Etat civil se fait de nouveau sur rendez-vous, pour les demandes suivantes : cartes d'identité et passeports, dossiers de mariage, PACS, attestations d'accueil et changements de prénoms. Merci de votre compréhension !

Pour prendre rendez-vous :

► Mairie de Montereau (54, rue Jean Jaurès) : 01 64 70 44 00

► Mairie Annexe (3, rue André Thomas) : 01 60 57 21 16/21 00